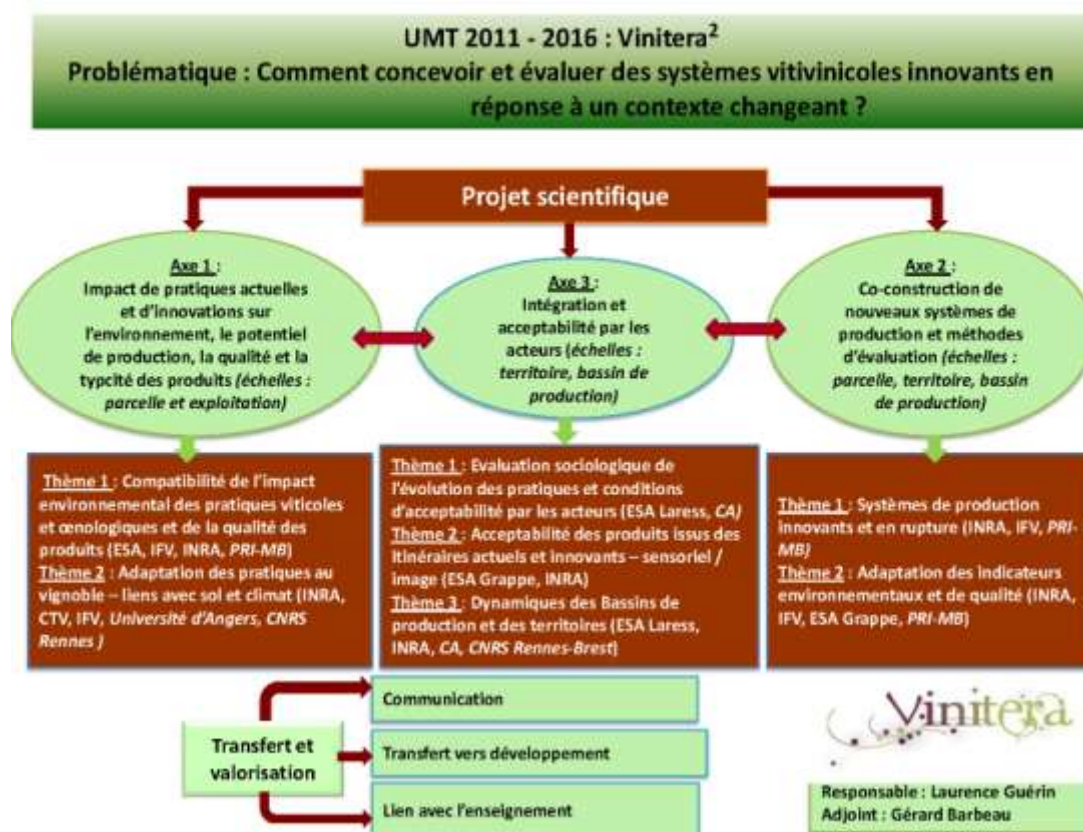


L'UMT Vinitera reconduite pour 5 ans

Le nouveau projet scientifique de l'UMT Vinitera² aborde la conception de systèmes de production capables de s'adapter à un contexte changeant.

En novembre 2011, l'UMT Vinitera (Vinitera²) a été reconduite par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, pour 5 années. Le nouveau projet scientifique de l'UMT Vinitera² a reçu l'aval de l'INAO et de la CNAOC ; il aborde la conception - avec les acteurs - de systèmes de production capables de s'adapter à un contexte changeant. Ceci implique la mesure des performances environnementales des pratiques agroviticoles et œnologiques et leur incidence sur la qualité des produits (raisins et vins) en prenant en compte le processus de construction de la qualité, depuis le matériel végétal et les itinéraires techniques mis en œuvre, jusqu'à l'appréciation du produit par les consommateurs. Les résultats du programme de l'UMT Vinitera² doivent apporter des éléments de réponse à une problématique, qui est « *Comment concevoir et évaluer des systèmes vitivinicoles innovants en réponse à un contexte changeant ?* » déclinée en 3 axes de recherche.



L'ensemble des travaux effectués entre 2006 et 2011 fera l'objet d'une journée de restitution dans les locaux de l'ESA d'Angers, le mardi 22 mai 2012.

L'Unité Mixte Technologique (UMT) VINITERA, VINs, INNovations, ITinéraires, TERroirs et Acteurs a été créée et agréée par le Ministère de l'Agriculture en juillet 2006. Elle regroupe des personnels d'organismes de recherche (INRA Angers, UE1117), d'enseignement supérieur (Groupe ESA, Unités de Recherche GRAPPE et LARESS) et du développement (IFV – Pole Val de Loire et la CTV autour d'un programme de recherche commun intitulé : « Construction de la qualité des vins de terroir, des producteurs aux consommateurs ». Les actions réalisées dans le cadre de ce programme bénéficient du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (DGER), de France AgriMer et des Conseils Régionaux du Centre et des Pays de la Loire et d'Interloire (interprofession des vins de Loire).